



BIBLIOGRAPHIE

- BORDAS J., 1942. — Contribution à l'étude des types de sols de la basse vallée du Rhône (4<sup>e</sup> Mémoire) : les « Terres Rouges » et les « Terres Blanches » du plateau de Saint-Christol. Avignon.
- CAMERON F. K. et SEIDELL A., 1902. — Solubility of calcium carbonate in aqueous solutions of certain electrolytes in equilibrium with atmospheric air. *The Journal of Phys. Chem.* 6,50.
- CHARLOT G., 1955. — Analyse quantitative minérale. Masson.
- FRESENIUS R., 1846. — Ueber die Löslichkeitsverhältniss von einigen, bei der quantativen Analyse als Bestimmungsformen, etc... dienenden Niederschlägen. *Ann. der Chem.* 59, 117.
- COGUEL J., 1932. — Sur l'interprétation du champ de fracture de Banon. *Bull. Soc. Géol. Fr.* 53.
- KILIAN W., 1888. — Description géologique de la Montagne de Lure. *Ann. Sc. Géol. Paris.*
- LE CHATELIER H., 1886. — Dissociation du carbonate et de l'hydrate de chaux. *Bull. Soc. Chim.* (2). 46-49.
- MESTAYER H., 1950. — Méthode de dosage volumétrique du Calcium et du Magnésium. *Revue l'Eau.*
- RASUMNY J., 1959. — Etude de la dissolution dans l'eau chaude de certaines roches calcaires, 84<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes. Dijon.
- ROSSET M., 1926. — Rapport entre le pH du sol et sa teneur en calcaire.
- TARDIEU, 1912. — Les Alpes de Provence. Masson.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 17 novembre 1962.

---

**UNE HALTE PROTOHISTORIQUE DANS LA BASSE VALLEE  
DE L'AIN : L'ABRI SOUS-ROCHE R. D. 2 (commune de Hautecourt)**

par R. VILAIN.

Cette fouille est la dernière pratiquée dans la basse vallée de l'Ain, dans le but de sauver le maximum de documents archéologiques avant la mise en eau du barrage d'Allemant.

Alors que les deux précédents gisements fouillés (R. VILAIN et E. BORELLI, 1962 ; R. VILAIN et J.-J. JEANPERT, 1962) se situaient sur la rive gauche, celui qui fait l'objet de la présente note se trouve sur la rive droite, à 600 m environ au N. du hameau de Chambod<sup>1</sup>, face au hameau de Merpuis. En ce point, la rive droite est constituée par une accumulation d'alluvions formant une terrasse de 5 à 6 m au-dessus du niveau moyen de la rivière. Emergeant de 2 m environ au-dessus du sol, un affleurement de calcaire kimméridgien forme un abri de 20 m de long sur une profondeur moyenne de 1,60 m. Il est orienté au N.-N.E., c'est-à-dire perpendiculairement à la rivière et à une quarantaine de mètres de celle-ci (fig. 1). Feuille topographique I.G.N. Nantua n° 5 à 1/20 000, coord. Lambert : 838,9 - 131,2, alt. 265 m.

Cet abri n'a pu être fouillé qu'au mois d'octobre 1959. Comme pour ceux précédemment décrits, nous avons dû en débroussailler les abords. Pour ce faire, nous avons pu bénéficier de l'aide de deux ouvriers travaillant au déboisement de la vallée<sup>2</sup>. Nous avons ainsi déblayé rapidement les blocs qui encombraient le sol de l'abri.

---

1. Actuellement noyé par la retenue du barrage.

2. Grâce à l'obligeance de M. CASSIN, Chef d'aménagement du barrage et de M. AUSSIBAL. Qu'ils veuillent bien trouver ici le témoignage de notre reconnaissance.

**Fouilles :**

Parallèlement à la paroi une fouille fut pratiquée, au point où l'abri semblait le plus haut. Elle intéresse une surface de 3 m sur 1,50 m. L'axe longitudinal de cette tranchée est situé sous la limite extrême du surplomb. Le substratum est rencontré à 0,95 m.

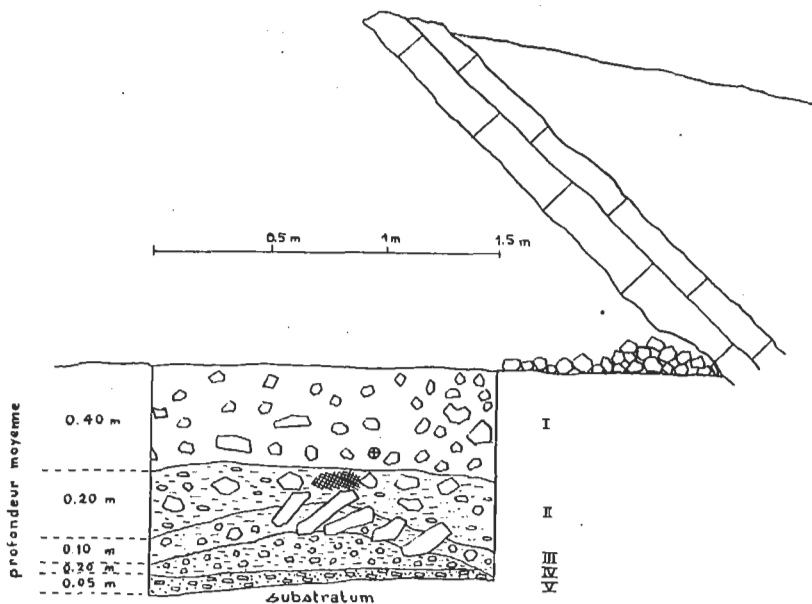
**Stratigraphie :**

Nous avons relevé la coupe suivante<sup>3</sup> (fig. 2).

— Couche I :

Epaisseur 0,40 m. Terre végétale très brune passant progressivement au brun plus clair vers le bas de la couche. Nombreux fragments de calcaire, anguleux, hétérométriques mais ne dépassant pas le décimètre cube. Cette couche a fourni des fragments de poteries vernissées, des fragments d'os dont un humérus de capridé ou ovis-capridé, des valves d'*Unio* et une coquille d'*Helix pomatia* L. ; enfin, à la base de la couche, accompagné de débris de charbon de bois, un morceau de fer très corrodé, peu épais, 2 mm environ. Sa forme et sa section rappellent assez bien l'extrémité d'une lame de coutelas (pl. I, fig. 3).

COUPE TRANSVERSALE



- I - terre végétale.
- II - couche brune.
- III - couche argileuse ocre.
- IV - cailloutis de délitation, dans l'argile.
- V - sable contenant un caillou gelivé, fin.

- ⊗ fragment de fer.
- ▨ poterie - Ailex.

Rive

3. Nous avons reconstitué sur place cette coupe, dans un bocal en verre à l'échelle 1/10.

**PROFIL DE LA RIVE DROITE DE L'AIN A LA HAUTEUR DE L'ABRI**

chemin reliant le hameau  
de Chambod au village de Chailles

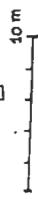
abri R.D. 2

Fouilles

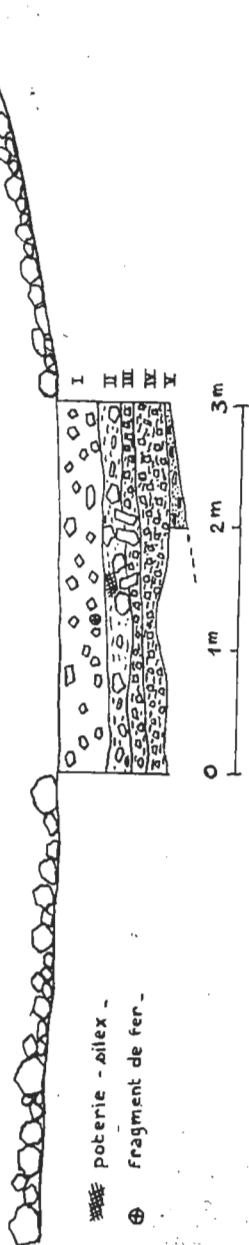
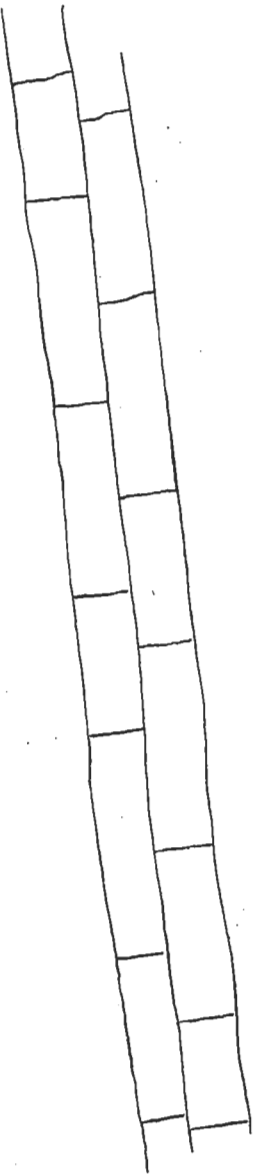
niveau maximum des eaux  
du barrage

chemin reliant  
le hameau de Chambod  
au hameau de Merle

rivière  
d'Ain



COUPE LONGITUDINALE



☒ poterie - bilix -  
⊕ fragment de fer -

RLAIN

— Couche II :

Épaisseur 0,20 m. Cette couche se distingue de la précédente par sa couleur brun clair et sa nature argileuse. D'autre part les fragments de roche qui s'y trouvent mêlés sont de taille sensiblement plus élevée que ceux de la couche précédente. Ce sont de petits blocs atteignant  $0,15 \times 0,15$  m. C'est entre ceux-ci et les gros blocs émergeant de la couche sous-jacente que furent trouvés les fragments de poteries et les silex, seuls vestiges préhistoriques recueillis au cours de cette fouille (pl. I). Cette couche recèle, à travers toute sa masse, de nombreux galets dont la taille oscillait entre 0,20 et 0,030 m. Quelques-uns, les plus gros, sont cassés à l'une de leurs extrémités.

— Couche III :

Épaisseur 0,10 m. Terre toujours argileuse, ocre. Les fragments de calcaires, anguleux, issus de la voûte, sont peu nombreux et de taille à peu près uniforme, assez faible (= gravillons de J. BURCART). Nous avons cependant noté la présence de cinq gros blocs dont la taille moyenne était de l'ordre de  $0,50 \text{ m} \times 0,30 \text{ m} \times 0,20 \text{ m}$ . Ces blocs dont la base repose sur la couche IV sont inclinés à  $40^\circ$  environ vers l'extérieur de l'abri.

— Couche IV :

Épaisseur 0,20 m. Cailloutis de délitation très dense mais de faible épaisseur, gisant dans une argile grasse, jaunâtre. Cette couche se présente sous la forme d'une succession de poches alignées parallèlement à la paroi de l'abri.

— Couche V :

Épaisseur moyenne 0,05 m. Sable jaune clair, fin, mêlé d'un cailloutis de gélivation très fin (gravillon). Cette couche qui repose directement sur le substratum n'existe en fait que dans la partie la plus proche de la rivière, c'est-à-dire vers le bas de l'abri (fig. 1).

La surface du substratum a un aspect chaotique. L'absence de pendage que l'on remarque sur la coupe (fig. 2) se retrouve également à l'abri du Bétet (R. VILAIN et J.-J. JEANPERT, 1962). Cette modification est peut-être due soit à un « rabotage » glaciaire, soit à une gélivation intense suivie d'une période de hautes eaux, dont la couche V serait le témoin.

La formation de la couche IV peut être attribuée à une période de dégel, avec cailloutis de délitation très dense, accompagnée d'un climat humide traduisant un réchauffement bien marqué, d'où formation de la matrice argileuse enveloppant le cailloutis.

Ce réchauffement préside à la formation de la couche III qui reste argileuse. La chute des gros blocs, qui gisent dans cette couche, précède l'installation de l'homme sous l'abri. Ce séjour fut certainement de courte durée si l'on en juge par le peu de matériel recueilli : quelques tessons de poteries, un morceau de fer et trois éclats de silex. Les poteries se divisent en trois catégories :

1. - Poteries d'une épaisseur relativement faible, 6 mm en moyenne, à pâte noire et dégraissant assez fin. L'extérieur et l'intérieur offrent une surface nette sans décor. Nous n'avons recueilli qu'un seul tesson de ce type, c'est un rebord de coupe (pl. I, fig. 2).

2 - Poterie épaisse, 12 mm, à pâte rougeâtre, dégraissant plutôt fin. Les surfaces intérieure et extérieure montrent un aspect bosselé.

L'échantillon n'est pas grand, il mesure 5 cm × 6 cm, il s'agit d'un fragment de panse. Apparemment cette poterie n'a pas été faite au tour.

3 - Poterie d'épaisseur moyenne, 7 mm, à pâte noire, dégraissant plus gros que dans les poteries précédentes. Tous les morceaux de ce type appartiennent au même vase. L'extérieur de celui-ci était décoré d'une manière très fruste : trois lignes sinueuses très irrégulières et peu profondes, 5/10 de mm au maximum. Cette décoration, autant que l'on puisse en juger par le fragment reconstitué, était localisée sur le haut de la panse. Elle recoupe des stries verticales qui vont du bas du col au bas de la panse. Elle sont recoupées elles-mêmes en certains points, par des stries obliques. Toute cette décoration est peu profonde, elle semble avoir été faite à l'aide d'une sorte de peigne, telle l'extrémité fibreuse d'un copeau de bois, par exemple. On ne remarque aucun sillon provenant du trainage par le peigne des grains de dégraissant



Fig. 2.

Photo Gabriel PATRICOT.

(fig. 3). Ceux-ci sont restés en place lors de cette opération, probablement effectuée après un premier séchage à l'air et juste avant la cuisson définitive. La régularité de l'épaisseur de la pâte permet de penser que cette poterie a été faite au tour. Elle a été toutefois préalablement montée au colombin d'argile. Cette technique nous semble être confirmée par le fait que la cassure de la poterie présente des sinuosités régulières, chaque creux étant espacé de 15 mm (pl. I, fig. 7). Apparemment ce

procédé avait l'inconvénient de préparer des zones faibles, joint de colombin, génératrices de fissures, du moins dans le cas de poterie à gros dégraissants et de cuisson peu soignée comme c'est le cas ici.

D'après nos mesures, le diamètre de ce vase, à la hauteur de la panse, était de l'ordre de 180 mm. Sa hauteur est plus difficile à établir. Si l'on s'en réfère à l'aspect fruste de cette poterie, on peut penser qu'il possédait un simple fond plat. D'après le profil que nous en avons tracé sur papier, il semble bien que la hauteur maximale que l'on puisse lui attribuer soit de l'ordre de 200 mm. Une hauteur supérieure en eut compromis, à coup sûr, la stabilité.

Cette portion de vase décoré nous a permis de dater l'âge de la couche dans laquelle elle était enfouie.

Nous avons relevé dans l'ouvrage de J. DÉCHELETTE (1914, p. 1485, fig. 679) des tessons de poteries provenant du Mont Beuvray (Saône-et-Loire) dont la décoration comporte des bandes ondulées apparemment semblables à celles que nous venons de décrire. Ces poteries sont datées de la période finale du second âge du Fer : la Tène III.

Des tessons absolument semblables ont été trouvés dans la grotte de la Sauge près de Cerdon (Ain) par le Chanoine J. TOURNIER (1932). Dans la planche hors-texte accompagnant sa note, il figurait quelques-unes de ses trouvailles et notamment deux fragments de poterie, dont le n° 6 est un rebord de vase comportant une portion de col orné de lignes sinueuses irrégulières. L'autre tesson, n° 4, est orné de traits verticaux et obliques. La qualité photographique de la planche permet d'observer les gros grains du dégraissant.

Dans la description des poteries, J. TOURNIER note (p. 172) : « ...Il y en a de grossières, c'est même le plus grand nombre, faites à la main, épaisses, mélangées de débris siliceux<sup>5</sup> et pierreux, noires intérieurement et même extérieurement, quand elles ne sont pas recouvertes d'une argile brune dans laquelle l'ouvrier a tracé au peigne des traits de bas en haut, quelquefois dans plusieurs sens ». Un peu plus loin, il note également la présence « ...des poteries noires et lisses à pâte homogène dans le genre des poteries de l'âge du bronze ».

J. TOURNIER attribua ces poteries à la Tène, ce qui lui fut confirmé par le Chanoine PEISSARD, de Fribourg (Suisse).

Nous nous appuyons donc sur ces documents pour attribuer à l'époque de la Tène la céramique découverte dans l'abri R.D.2. Le morceau de fer trouvé près des tessons corroborerait cette détermination.

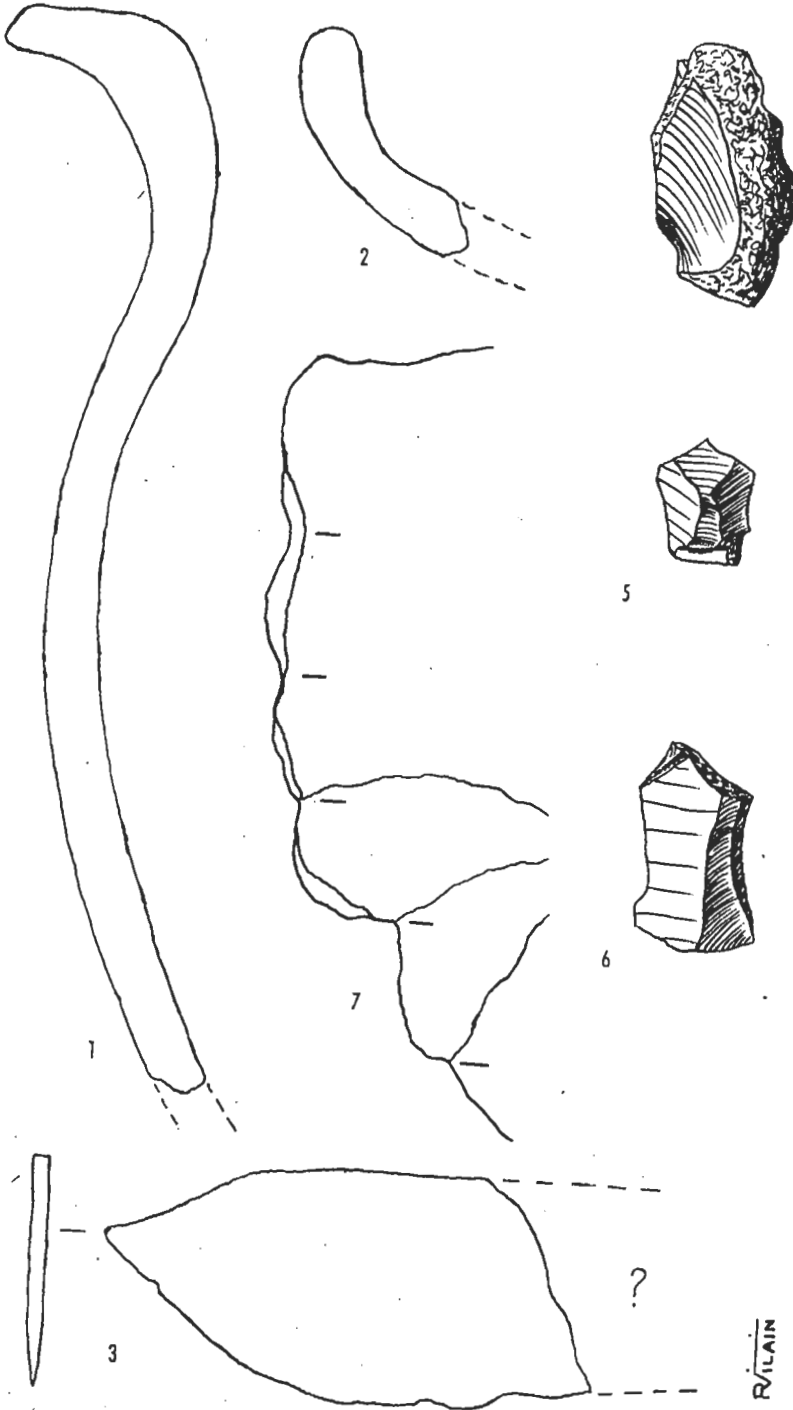
Les trois éclats de silex ont été débités intentionnellement, mais ils ne comportent aucune retouche. Leur présence dans ce niveau n'est pas anachronique ; leur utilisation a dû être fortuite (pl. I, fig. 4, 5 et 6).

#### *Conclusion :*

On considère généralement que cette seconde période de l'âge du Fer a débuté vers 500 avant J.-C. et s'est terminée avec le 1<sup>er</sup> siècle. Il aura donc fallu un peu plus de 2 000 ans pour la formation de la couche I qui représente une épaisseur de 0,40 m. Encore faut-il remarquer que notre sondage a été pratiqué à la base d'une pente suffisamment

---

5. Les anciens auteurs ont presque toujours et à tort semble-t-il, attribué le terme de siliceux au dégraissant, alors qu'il s'agissait le plus souvent de grains de calcite.



Pl. I.

accusée (fig. 1) pour ne pas négliger l'apport de colluvions par le ruissellement.

L'exposition de l'abri, N.-N.E., c'est-à-dire vers l'amont de la vallée, en faisait un habitat assez précaire, d'où le peu de documents recueillis, n'autorisant à voir dans ce lieu qu'une simple halte.

Déjà pour la période hallstattienne M. PIROUTET (1918) notait dans son étude consacrée aux Celtes : « ...Dans la plaine basse du cours de l'Ain inférieur, la fusion paraît alors avoir été opérée entre les deux groupes élevant des tumulus, l'un incinérant, indigène dans la vallée de l'Ain, l'autre inhumant, venu tout à la fin de l'âge du Bronze de la moyenne montagne du Doubs (p. 249, § 2) ».

Le résultat de nos fouilles n'est donc qu'un élément de plus dans la confirmation de l'importance de la vallée de l'Ain comme voie de cheminement des différentes civilisations pré et protohistoriques.

(Laboratoire de Géologie, Faculté des Sciences de Lyon).

#### BIBLIOGRAPHIE.

- DÉCHELETTE J. (1914). — Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, IV, second âge du Fer ou époque de la Tène.
- PIROUTET M. (1918-1920). — Contribution à l'étude des Celtes ; *L'Anthropologie*, t. XXIX, t. XXX, pp. 213-259, 423-457 et 51-81.
- TOURNIER J. (1932). — La grotte de la Saugé près Cerdon (Ain). *Le Bugey*, 26<sup>e</sup> fasc., pp. 169-174, 1 pl. h-t.
- VILAIN R. et BORELLI E. (1962). — Un gisement sauveterrien de la basse vallée de l'Ain. l'abri sous-roche « les Layes » à Serrières-sur-Ain. *Bull. Soc. Linnéenne Lyon*, n<sup>os</sup> 4-5 et 6, pp. 93-95, 112-119 et 148-155, 3 pl., 6 fig.
- VILAIN R. et JEANPERT J.-J. (1962). — Un nouveau gisement préhistorique de la basse vallée de l'Ain : l'abri du Bétet à Serrières-sur-Ain. *Bull. Soc. Linnéenne Lyon*, n<sup>o</sup> 10, pp. 311-315, 2 fig., 1 pl.

Présenté à la Section de Préhistoire et Archéologie en sa séance du 14 décembre 1962.

### COMPTE RENDU ORNITHOLOGIQUE SEMESTRIEL. DONNÉES SUR LA MIGRATION PRENUPTIALE ET LA SAISON DE NIDIFICATION EN 1962 DANS LA GRANDE REGION LYONNAISE <sup>1</sup>.

D'après les observations de membres du Groupe Ornithologique Lyonnais <sup>2</sup> :

M. Michel BOURNAUD (M.B.), Mlle Hélène BRAEMER (H.B.), MM. Bernard CHANCHUS (B.C.), Alain CHEVILLAT (A.C.), Maurice DREVET (M.D.), Daniel DUBOIS (D.Db.), Denis DUVAL (D.Dv.), Jean-Michel FAURE (J.F.), Auguste GAGNE (A.G.), Mlle Béatrice GONTHIER (B.G.), MM. Serge HONORÉ (S.H.), Robert KEMLIN (R. K.), Philippe LEBRETON (P.L.), Mme Suzanne MARIUS (S.M.), MM. Jean POULARD (J.P.), Henri TACHET (H.Ta.), Roger VINCENT (R.V.) ; observations personnelles, ou collectives (S.d.G.).

Avec la participation de :

MM. A. VON ARB (A.A.) (Bâle), O. ASHFORD (O.A.) (Genève), Joseph BERTHET (J.B.) (Lyon), J. DE LA COMBLE (J.C.) (Autun), Paul GEROUDET (P.G.) (Genève), Jean-Paul LEBEL (J.L.) (Castellamare di Stabia, Italie), Yves REVERDIN (Y.R.) (Genthod-Genève), Hubert TOURNIER (H.T.),

1. 5<sup>e</sup> compte rendu ; précédent c.r., ce Bulletin, (1962), 240-249.

2. Laboratoire de Zoologie générale, Faculté des Sciences de Lyon, 16, quai Cl.-Bernard.